Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 86 (1944)

Heft: 9

Artikel: Le service étranger : son influence sur les milices cantonales et sur

l'armée fédérale [fin]

Autor: Vallière, de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-650349

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le service étranger

Son influence sur les milices cantonales et sur l'armée fédérale.

(Fin.)

V

LE XIX^e SIÈCLE ET LA SUPPRESSION DES RÉGIMENTS SUISSES A L'ÉTRANGER.

Le XIX^e siècle qui a vu la suppression et la disparition du service étranger, a été, en même temps, le siècle de la restauration nationale, de la réorganisation des milices et de la création de l'armée fédérale. Mais, cette forme nouvelle des institutions militaires n'aurait jamais pu se développer normalement sans le dévouement, l'expérience et les talents de centaines d'officiers rentrés au pays après le licenciement des régiments suisses à l'étranger. La « neutralité désarmée » avait été la cause principale des souffrances, des humiliations et des ruines de 1798 à 1802. Il est dangereux pour un pays d'être prospère matériellement et faible militairement.

En 1815, sitôt affranchie de la tutelle de Napoléon, la Suisse fortifiée par l'épreuve, et plus unie, proclama à nouveau son principe traditionnel : « Ainsi que cela a toujours existé, chaque Suisse capable de porter les armes est soldat. » Le renforcement de la défense nationale fut le premier souci des autorités.

Pendant plus de trois siècles, la véritable armée suisse s'était formée à l'étranger. Les régiments suisses de France, d'Espagne, de Rome, de Naples, d'Autriche, de Hollande, d'Angleterre, avaient maintenu l'esprit militaire dans le peuple et fait respecter la Suisse en Europe. En montrant, partout et toujours ces qualités de courage et de discipline qui ont fait leur célébrité, ils ont symbolisé l'honneur des armes et la fidélité au serment. Leur patrie a bénéficié de cette réputation ; ils se sont sacrifiés pour son indépendance.

* *

Dans la livraison du mois d'août dernier de la *Revue militaire suisse*, nous avons cité les officiers supérieurs venus des régiments suisses de Napoléon, de Hollande, d'Angleterre ou du Piémont, qui ont eu des commandements importants dans l'armée fédérale, en 1813, 1814 et 1815. Dans la suite, chaque fois que la situation internationale a exigé des mesures de précaution militaires de la part de la Suisse, on constate que les officiers du service étranger ont joué un rôle de premier plan: commandants en chef de l'armée, divisionnaires, brigadiers, membres du « Conseil de guerre. »

Les répercussions de la révolution de juillet 1830, à Paris, se firent sentir en Suisse. Les six régiments suisses de France furent rappelés. Après trois siècles et demi d'une fraternité d'armes unique dans l'histoire des peuples, l'alliance francosuisse était brisée. Pour la dernière fois, les longues colonnes des régiments vêtus de rouge repassèrent le Jura, emportant avec elles les souvenirs d'un grand passé. Le 1er régiment suisse de la garde royale (colonel de Salis-Zizers) avait perdu 300 hommes à l'assaut des barricades et dans les combats de rues du 27 au 29 juillet. Le soir du 28, ce régiment était concentré sur la place du Carrousel, il n'avait reçu ni vivres, ni munitions. La journée lui avait coûté 182 morts et blessés, tombés sur la place de Grève, au Marché des Innocents, à la rue Montmartre. Les trois bataillons (Kottmann, A'Bundy et de Muralt) attendaient un nouvel ordre, appuyés sur leurs fusils. Les uns réparaient leur tenue, d'autres, blessés, le bras en écharpe ou la tête bandée, n'avaient pas voulu quitter leurs camarades. Tout le premier rang de chaque compagnie de grenadiers était chevronné, médaillé de la « Fidélité helvétique ». Moustaches grises, anciennes cicatrices des guerres de Napoléon, sous le haut bonnet à poils qui les grandissait encore, leurs traits durcis paraissaient sculptés dans le bronze, c'étaient les vieux de la vieille armée. Le prince de Joinville qui vit nos soldats pendant ces journées terribles, a noté dans ses souvenirs : « Que dire de ces superbes bataillons suisses, par tradition séculaire l'infanterie la plus solide du monde. » (Vieux souvenirs, p. 42.)

Le roi Louis-Philippe, pour conserver à l'armée française quelques centaines de Suisses, institua la *Légion étrangère*, par décret du 10 mars 1831. Le premier colonel en fut Auguste Stoffel, un Thurgovien, ancien officier dans les régiments suisses de Napoléon, et les trois premiers bataillons se composèrent entièrement de Suisses. Depuis sa fondation, plus de 40 000 de nos compatriotes ont servi à la Légion.

Le 20 décembre 1830, la Diète fédérale ordonna une mobilisation partielle et la mise de piquet du contingent d'élite. On craignait une guerre européenne. Le colonel Guiguerde Prangins fut nommé général. Il avait fait ses premières armes dans les demi-brigades helvétiques au service de la République française. On lui attribua comme chef d'étatmajor le colonel Dufour, le futur général, ancien officier au service de l'Empire. Le colonel-divisionnaire Ziegler, de Zurich, ancien commandant de régiment et général au service de Hollande, commandait la 2e division.

En 1838, la Suisse fut sérieusement menacée par la France, à cause du prince Louis-Napoléon, réfugié au château d'Arenenberg, au bord du lac de Constance, devenu citoyen thurgovien et capitaine d'artillerie suisse. Le roi Louis-Philippe exigeait son expulsion. La Diète fédérale refusa et confia le commandement du 1^{er} corps d'observation au général Guiguer-de Prangins, chef d'état-major colonel Bontems de Genève, ancien officier au service de Napoléon, puis colonel

du 2^e régiment suisse de France, sous Charles X, de 1825 à 1830. Le 2^e corps d'observation avait comme chef le colonel Zimmerli, d'Aarau, ancien officier au 3^e régiment suisse, de Napoléon. La guerre fut évitée par le départ volontaire du prince pour l'Angleterre et la ferme attitude de la Suisse. Une armée française de 37 000 hommes (général AYMARD) se concentrait déjà entre Pontarlier et Belfort.

En 1848, une insurrection dans le grand-duché de Bade, et l'intervention d'une armée prussienne, nécessitèrent la mobilisation de trois divisions pour garder la frontière du Rhin. Le général Dufour (chef d'état-major, colonel Ziegler), en eut le commandement.

Un conflit éclata avec la Prusse, en 1856, au sujet de Neuchâtel, à la fois canton suisse et principauté prussienne. Les prétentions inadmissibles du roi de Prusse furent repoussées par le Conseil fédéral. Le général Dufour reprit le commandement suprême. Quatre divisions renforcées occupèrent le secteur Romanshorn-Bâle, 130 000 hommes étaient prêts à marcher. L'intervention de l'Angleterre et de Napoléon III empêcha la guerre d'éclater. Le roi de Prusse renonça définitivement à ses droits sur Neuchâtel.

Dans l'ordre de bataille de 1856 figurent un grand nombre d'officiers du service étranger, entre autres les divisionnaires DE SALIS, ZIMMERLI et BONTEMS.

Dufour fut appelé pour la quatrième fois aux fonctions de commandant en chef, en 1859, avec le colonel divisionnaire Ziegler comme chef d'état-major. Victor-Emmanuel, roi de Piémont-Sardaigne, soutenu par Napoléon III, luttait pour l'unité italienne contre les Autrichiens. Une mobilisation partielle permit de surveiller les passages des Alpes, de fortifier Saint-Maurice, Bellinzone et le Luziensteig.

La cession de la Savoie à la France, en 1860, troubla les relations entre la Suisse et la France. Une brigade combinée tint garnison à Genève, sous le commandement du colonel divisionnaire Ziegler, jusqu'en juillet.

* *

Le service de Naples dura jusqu'en 1860. La division suisse de Naples comprenait 4 régiments d'infanterie, 4 batteries d'artillerie et un bataillon de chasseurs. A son licenciement, 7000 officiers, sous-officiers et soldats rentrèrent en Suisse, quelques centaines d'hommes s'enrôlèrent dans la Légion étrangère et aux Indes hollandaises, 1800 formèrent trois bataillons de chasseurs et une batterie qui défendirent, en 1860, la cause sans espoir du dernier Bourbon de Naples, François II. Ils se couvrirent de gloire au passage du Garigliano, au combat de Ponte della Valle, et au siège de Gaète. Les généraux de Riedmatten, de Sion, Schumacher, de Lucerne, von Mechel, de Bâle, furent l'âme de la résistance. Le major Wieland, de Bâle, grièvement blessé, allait au feu appuyé sur des béquilles. Le lieutenant von Mechel, fils du général, rentré en Suisse, devint instructeur d'infanterie et commandant de l'école de tir de Wallenstadt. Le major Wieland, divisionnaire en Suisse, a été un des quatre premiers commandants de corps d'armée, en 1891. Quantité d'anciens officiers de Naples entrèrent dans le corps des instructeurs. Le capitaine Pfyffer, un des héros de Gaète, a commandé la 8e division et a fini sa carrière comme chef d'état-major de l'armée suisse. Le major de Cocatrix, de Saint-Maurice, du 3e suisse de Naples, a été colonel fédéral.

En juillet 1859, l'irritante question du service étranger suscita un dernier et mémorable débat au sein de l'Assemblée fédérale. Quelques députés, oubliant que plusieurs de leurs collègues avaient servi à l'étranger, parlèrent des alliances militaires dans les termes les plus blessants, les traitant de honte et de souillure.

L'inconvenance de ce langage fut relevée avec esprit et courtoisie par d'anciens officiers, députés au Conseil national MM. DE SEGESSER, SCHMID, DE COURTEN, DE GONZENBACH, par le colonel-divisionnaire Ziegler qui déclara : « La nation

vit encore, pour ainsi dire, de la réputation de ces régiments injustement calomniés, qui se sont distingués par une bravoure et une fidélité dont tout Suisse a le droit d'être fier. » Les Chambres adoptèrent le décret suivant : « Il est interdit aux citoyens suisses de faire du service militaire dans une armée étrangère sans l'autorisation du Conseil fédéral. Cette permission ne peut être accordée qu'en vue de l'instruction militaire et pour mettre celui qui l'a obtenue à même de rendre des services dans l'armée fédérale. » Cette décision n'a pas empêché de nombreux Suisses, jusqu'à l'heure actuelle, de servir à l'étranger, le plus souvent sans l'autorisation du Conseil fédéral. Depuis l'interdiction de 1859, une centaine d'officiers sont parvenus au grade de général en France, en Autriche, en Italie, en Allemagne, en Angleterre, en Russie, aux Etats-Unis d'Amérique. Les officiers-instructeurs envoyés officiellement en stage ou en mission à l'étranger, en vue de développer leurs connaissances militaires et d'élargir leur horizon, sont donc en parfait accord avec le décret de 1859.

Les régiments suisses au service de Rome, n'ont été dissous que onze ans après l'interdiction. En 1848, la brigade du général grison Gaspard de Latour (régiments de Courten et DE SALIS) avait mis en fuite les Autrichiens à Vicence, le 23 mai. En 1850, le général valaisan Théodore de Kalber-MATTEN était ministre de la guerre à Rome. La brigade suisse général Guillaume de Kalbermatten, (régiments SCHMID, d'Uri et RAPHAEL DE COURTEN du Valais) occupait Bologne. Le régiment de Courten reprit aux insurgés Sivigaglia et Ancône, pendant que le régiment Schmid emportait d'assaut Pérouse. A la défense de Rome, en 1867, le régiment de carabiniers suisses Jeannerat enleva aux Garibaldiens la porte Saint-Paul. La 7e compagnie (capitaine Jules Meyer, de Fribourg), dans un farouche corps à corps, détruisit une colonne de Garibaldiens aux Monti Parioli. Le capitaine Meyer, transpercé de huit coups de baïonnette et de poignard, guérit de ses blessures et passa major. A Mentana,

en 1867, le bataillon de carabiniers suisses du major Simon Castella, de Bulle, s'empara du château après une lutte héroïque. Eugène Allet, de Loèche, colonel des zouaves pontificaux, acheva la déroute des Garibaldiens et des Piémontais.

En 1870, les troupes suisses de Rome se signalèrent une dernière fois. Le général Raphael de Courten commandait la garnison. Le bombardement commença le 20 septembre. Le colonel Castella résista vigoureusement à la Porta Pia, les carabiniers du major Meyer défendirent la porte Saint-Jean jusqu'au moment où le pape Pie IX donna l'ordre de cesser le feu.

Le major Meyer reçut la bourgeoisie d'honneur de Rome et le titre de comte. Il rentra en Suisse et fut, pendant vingt ans, à la tête de la gendarmerie fribourgeoise. Le capitaine Karl von Elgger, de Lucerne, fils d'un général au service du pape, combattit en Lombardie avec les Autrichiens, en 1848, et fit la campagne de 1860 dans un régiment suisse du pape. Il devint colonel-instructeur en Suisse, chef d'état-major de l'armée du Sonderbund et se fit connaître comme écrivain militaire. Dominique Epp, d'Altdorf, adjudant-major du régiment Schmid, blessé à Castelfidardo, fut ensuite colonel-instructeur de 1^{re} classe en Suisse.

Aux Etats-Unis, plus de 4000 Suisses, dont quatre généraux, prirent part à la guerre de Sécession (1860-65). Le major Emile Frey, de Bâle, 82^e régiment de l'Illinois, fut plus tard colonel, conseiller fédéral et chef du Département militaire. Ferdinand Lecomte, élève de l'école militaire de West-Point, combattit à la guerre de Sécession; il fit ensuite une belle carrière militaire en Suisse, passa divisionnaire et écrivit de nombreux ouvrages d'histoire militaire. Il est mort en 1899. La marine américaine a compté trois amiraux suisses : Ammann, Eberle et von Steiger.

Ulrich Ochsenbein, de Nidau (1811-1890) a été colonel à la Légion étrangère avant de devenir colonel-divisionnaire

en Suisse, et général de division en France. Jean de Salis-Soglio, des Grisons (1790-1874), officier au service d'Autriche, colonel en Hollande, colonel fédéral en 1842, a commandé l'armée du Sonderbund en 1847. Edouard de Salis-Soglio (1802-1884), ancien officier en France, a commandé une division en Suisse, de 1866 à 1871. Jacques de Salis-Janins, au service de Hollande jusqu'en 1830, campagne de Belgique, colonel fédéral, instructeur d'arrondissement à Colombier, commandant la 2^e division à la frontière en 1870-71. Pierre DE DONATZ de Sils (1782-1849), fils d'un général au service du Piémont, au service de France jusqu'en 1830, campagnes d'Espagne, du Portugal, de Russie, de France, colonel fédéral en 1851, général de l'armée mobilisée en 1845, commandant de la 3e division en 1847. Louis Rilliet, de Genève, mort en 1856, ancien officier au service de France, commandant la 1^{re} division fédérale en 1847, instructeur en chef de la cavalerie suisse. Son fils, Aloys Rilliet, (1823-1905), ancien officier aux chasseurs suisses de Naples, commandant de la 12e brigade en 1870, chef de l'internement de l'armée de Bourbaki.

Le dernier représentant du service de Naples, colonel Alfred de Reynold, est mort en 1929, à l'âge de quatre-vingt-seize ans. Il avait servi comme lieutenant au 2^e régiment jusqu'au licenciement de la division suisse de Naples, en 1859. Rentré à Fribourg, il offrit, comme tant d'autres officiers, son épée au service du pays. Il le servit jusqu'à un âge avancé, soutenu par une santé de fer, une volonté, une conscience, une foi magnifiques. Il est mort colonel en activité de service, dans l'uniforme gris-vert de la jeune armée, après avoir porté l'uniforme rouge qui avait été la fierté de ses jeunes années.

Charles-Emmanuel von der Weid, de Fribourg, (1786-1845), avait débuté, en 1804, comme sous-lieutenant dans les milices fribourgeoises. En 1806, il entrait comme premier-lieutenant au 3^e régiment suisse de Napoléon où il par-

vint au grade de capitaine adjudant-major en 1808. Prisonnier après la capitulation de Baylen, en Espagne, il connut les souffrances des pontons de Cadix, des Baléares et la cruelle misère de l'île Cabrera. Transporté en Angleterre, il réussit à s'échapper des prisons d'Ecosse, et à rentrer en France par la Suède et le Danemark, en octobre 1812. Ayant pris sa démission du service de France en 1813, il reprit sa place dans les troupes fribourgeoises, en qualité de major, puis de lieutenant-colonel. Le 18 mars 1817, il était nommé inspecteur général des milices, fonctions qu'il occupa jusqu'en 1826, avec le titre de colonel fédéral. Il prit le commandement du 2e régiment suisse de Naples en 1826, et parvint au grade de maréchal de camp en 1844. Il mourut à Naples, le 10 mars 1845.

Parmi les officiers du 4e régiment suisse de Napoléon, Jean Damien de Schaller (1784-1863) mérite un souvenir. Il avait fait la campagne d'Espagne, et celle de Russie en qualité d'officier d'ordonnance du général commandant la division suisse. Il fit preuve d'un grand courage à la Bérésina. A la Restauration, il servit au 2^e régiment suisse de la garde royale, comme commandant de bataillon. Au licenciement des régiments suisses de France, en 1830, il rentra à Fribourg, après trente ans de service et huit de campagnes. En 1831, le Grand Conseil lui conféra les fonctions d'inspecteur-général des troupes fribourgeoises. Il mourut à Corminbœuf, le 3 juin 1863. Il était chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur, décoré de la médaille de la Fidélité helvétique. Un bataillon de recrues, commandé par le colonel Pierre de Reynold, son ancien lieutenant au 2e suisse de la garde royale, lui rendit les honneurs militaires.

Le XIX^e siècle a été marqué, en Suisse, par des troubles intérieurs, contre-coups des révolutions de Paris, en 1830 et 1848. En 1845, pour mettre fin aux expéditions des corps francs contre Lucerne, la Diète fédérale mit sur pied trois divisions, sous le commandement du général de Donatz, que nous avons mentionné plus haut comme ancien officier

au service de France. On ne peut passer sous silence la triste guerre du Sonderbund (1847), dernière de nos guerres civiles et de religion, rapidement terminée par le général Dufour. Dans l'ordre de bataille, on trouve beaucoup d'officiers sortis du service étranger : quatre divisionnaires (Donatz, Ziegler, Ochsenbein, Rilliet-Constant); l'adjudant-général (Zimmerli); quatre brigadiers (A'Bundy, Bontems, Hauser, de Salis); le chef de l'artillerie, von Orelli.

Dans l'armée des cantons catholiques: le général de Salis-Soglio, son chef d'état-major von Elgger, quatre divisionnaires (Rüttimann, Ab Yberg, de Maillardoz, de Kalbermatten); quatre brigadiers (Schmid, Schaller, de Cocatrix, Alliez), proviennent du service étranger.

Enfin, la garde des frontières, pendant la guerre francoallemande de 1870-71, a mobilisé encore quelques représentants du service étranger : le commandant de la 2^e division, colonel-divisionnaire Jacques de Salis, son chef-d'étatmajor, colonel Ferdinand Lecomte, les commandants de brigade de Gingins-La Sarraz, Wieland, Grand ; le lieutenant-colonel de Vallière, instructeur d'artillerie, le major von Mechel, instructeur d'infanterie.

* *

La garde suisse pontificale est le dernier vestige d'un passé prestigieux; corps vivant, incarnation de la Suisse chrétienne, elle porte seule aujourd'hui le lourd héritage d'une tradition qui a grandi le nom suisse dans le monde entier.

Nous avons essayé de démontrer que le service étranger a renforcé nos institutions militaires et fourni aux milices cantonales et à l'armée fédérale une foule de chefs instruits et conscients de leurs devoirs.

De 1802 à aujourd'hui, l'armée suisse a eu à sa tête huit commandants en chef, les généraux : Bachmann an der Letz

(1802), de Wattenwyl (1805, 1809, 1813), Bachman-an der Letz (1815), Guiguer-de Prangins (1831, 1838), de Donatz (1845), Dufour (1847, 1848, 1856, 1857), Herzog (1870-71), Wille (1914-1918), Guisan (1939-194..). Les cinq premiers avaient fait presque toute leur carrière, ou une partie de celle-ci, au service étranger.

« Autre temps autres mœurs, a écrit le colonel-divisionnaire Edouard Secretan. Il importe de ne pas l'oublier lorsqu'on juge le service étranger. Il a fourni à notre histoire militaire plusieurs de ses plus belles pages. Laissons à d'autres d'appeler mercenaires ou valets des rois ces soldats qui en servant la France servaient la politique des cantons et assuraient à leur pays l'amitié et la protection d'une puissante voisine. L'armée suisse ne connaît plus les séductions du service étranger, mais elle veut garder le respect de son histoire. Le lion de Lucerne et le lion de Sempach lui parlent des mêmes vertus. »

Nous pouvons tirer de cette histoire d'innombrables exemples de discipline, de courage, de grandeur d'âme, d'abnégation et de fidélité au devoir. En mourant sur de lointains champs de bataille, pour des causes étrangères, les Suisses n'ont jamais cessé de servir leur patrie. La croix blanche de leurs drapeaux flammés éclairait leur chemin.

(Fin.)

Major DE VALLIÈRE.